



ACCUEILLIR

Votre enfant est hospitalisé dans le service de pédiatrie générale

Livret d'accueil 2015



Madame, Monsieur,

Votre enfant est hospitalisé dans le service de pédiatrie générale.

Voici quelques informations concernant le déroulement de l'hospitalisation et le fonctionnement de notre service.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos différentes questions.

L'équipe du service



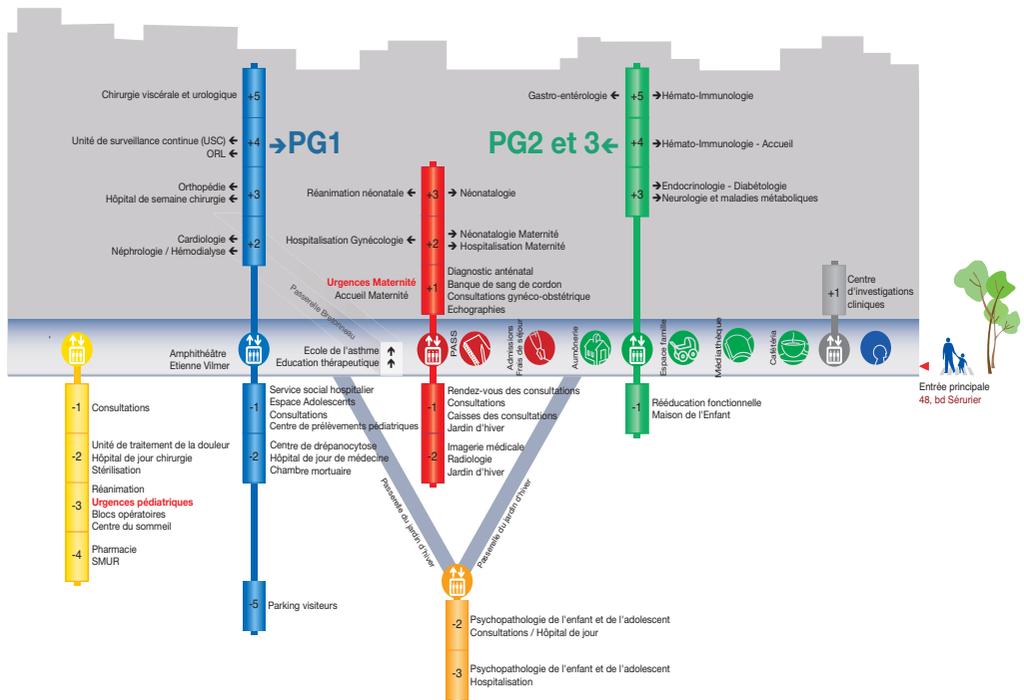
Présentation du service

Le service de pédiatrie générale est situé au 4^e étage entre le point vert et le point bleu.

Le service est composé de 3 unités pour un total de 35 à 40 lits ou berceaux :

- PG1 : point bleu
- PG2 et PG3 : point vert

Au niveau du point rouge, au centre du service, se situent les bureaux de la secrétaire hospitalière, des cadres de santé, de l'assistante sociale et de la psychologue. Vous trouverez le secrétariat médical au niveau du point bleu.



Pour prendre des nouvelles de votre enfant

Vous pouvez joindre l'équipe soignante de l'unité où il est hospitalisé

PG 1 _____ 01 40 03 20 47

PG 2 _____ 01 40 03 20 50

PG 3 _____ 01 40 03 20 49



Le numéro de téléphone du standard de l'hôpital :

01 40 03 20 00

Les informations concernant la santé de l'enfant

Toutes les informations concernant les enfants ne sont délivrées qu'aux parents et de vive voix dans le service.

Les informations médicales ne sont données que par les médecins.

Qui soigne votre enfant ?

L'équipe médicale qui s'occupe de votre enfant est majoritairement constituée de pédiatres

Le chef de service

P^r Albert Faye

L'équipe médicale

P^r Antoine Bourrillon

D^r Mathie Lorrot

D^r Ulrich Meinzer

D^r Emmanuelle Bourrat

D^r Marion Caseris

D^r Chloé Lemaître

D^r Romain Basmaci

D^r Julie Sommet

D^r Virginie Pommelet

D^r Jean Gaschignard

L'interne

est votre interlocuteur quotidien.

Le secrétariat médical

Leila Sadeq et Silvi Libat

Tél : 01 40 03 20 48

Fax : 01 40 03 20 43

Isabelle Le Moal

Tél : 01 40 03 53 61

Fax : 01 40 03 47 45

La secrétaire hospitalière

Elle programme à l'avance

l'hospitalisation de votre enfant et organise sa sortie.

Gaëlle Belangère

Tél. : 01 40 03 20 46

Les cadres de santé

Les cadres de santé sont présentes dans le service du lundi au vendredi, de 7h à 20h.

Vous pouvez leur demander un rendez-vous ou, si vous ne les rencontrez pas, demander à une infirmière ou une aide-soignante de leur transmettre votre demande.

Elles vous recevront dans la journée.

Pascale Nérès - cadre de santé

Tél : 01 40 03 57 65

Anne Renaud - cadre de santé

Tél : 01 40 03 40 76

L'équipe paramédicale

Elle est responsable de la surveillance et des soins nécessaires à votre enfant.

Elle comprend les infirmières, les puéricultrices, les aides soignantes et auxiliaires puéricultrices. Des infirmières spécialisées en éducation thérapeutique peuvent vous aider à donner, à votre enfant, certains traitements compliqués.

Les kinésithérapeutes interviennent si besoin.

Vous pourrez également rencontrer des étudiants en formation, des stagiaires paramédicaux et des étudiants médecins (externes) car l'hôpital Robert-Debré est un hôpital universitaire qui participe activement à la formation des futurs médecins et infirmières.



L'assistante sociale

Elle reçoit, sur rendez-vous, demandé auprès d'une infirmière ou d'une aide-soignante.

Sylvie Albessard

Tél. : 01 40 03 20 12

La psychologue

Marie-Armelle Mubiri

Tél : 01 40 03 40 70

La diététicienne

Elle est disponible, si besoin, pour vous conseiller sur l'alimentation de votre enfant.



Autorisation de soins

Les parents ou le tuteur légal de l'enfant signent une autorisation de soins dès l'arrivée de l'enfant.

L'hospitalisation de votre enfant

À votre arrivée, vous êtes accueilli par l'équipe soignante.

Organisation de la journée

Tous les jours, en début de matinée, les médecins et les soignants font le point sur l'état de santé de votre enfant.

Ensuite, au cours de la matinée, les médecins examinent votre enfant et prescrivent les médicaments et les soins nécessaires pour la journée.

C'est pendant cette visite du matin que vous pourrez rencontrer les médecins qui s'occupent de votre enfant.

En cas d'empêchement, vous pourrez prendre rendez-vous avec le médecin responsable de votre enfant en le demandant à son infirmière ou aux cadres soignants. Chaque soir, entre 17 et 19 heures, les enfants qui le nécessitent sont réexaminés par les médecins lors de la contre-visite.



Quels examens complémentaires seront effectués ?

Les examens effectués dépendent de l'état de santé de votre enfant. Seuls les examens indispensables à la prise en charge de votre enfant seront réalisés. Vous serez informés de tous les examens effectués à votre enfant.

La présence d'un des 2 parents est possible et souhaitée lors de certains examens (radiographie, scanner, IRM...).

Les résultats de certains examens spécialisés peuvent être longs à obtenir et vous seront parfois donnés après la sortie de votre enfant.

Et la douleur ?

Notre équipe prend soin d'éviter au maximum la douleur de votre enfant due à sa maladie ou à certains examens.

Nous utilisons de nombreux médicaments disponibles afin de prévenir et de soulager la douleur. Si vous pensez que votre enfant souffre, surtout n'hésitez pas à nous le dire.

L'hygiène est primordiale.

En effet, votre enfant est peut-être hospitalisé pour une maladie contagieuse.

Afin de limiter la contagion de certaines maladies, nous respectons et vous devez aussi respecter certaines règles d'hygiène :

- lorsque vous entrez dans la chambre, vous devez tout d'abord vous laver les mains avec la solution hydro-alcoolique disponible à l'entrée ou dans la chambre de votre enfant. Avant de sortir de la chambre, vous devez vous laver à nouveau les mains avec la solution hydro-alcoolique ,
- si vous toussiez ou si vous êtes enrhumé, nous vous demanderons également de porter un masque.

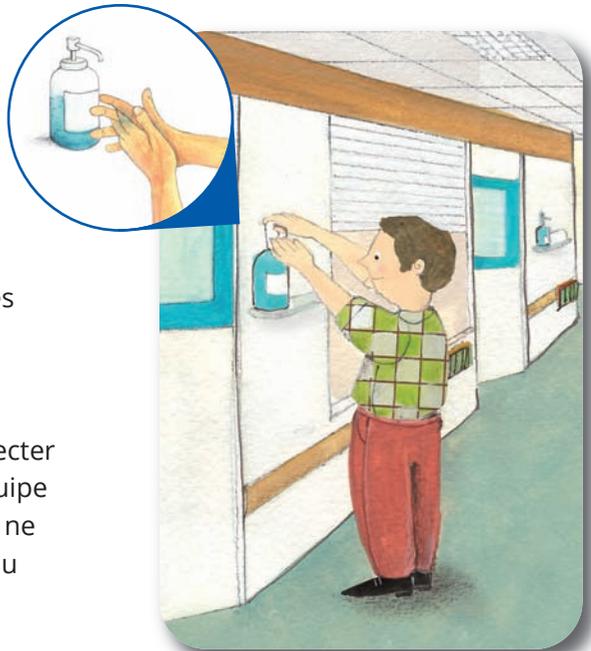
Nous vous remercions de respecter les consignes données par l'équipe soignante lorsque votre enfant ne doit pas sortir de sa chambre ou porter un masque.

Visites

Les parents sont les bienvenus auprès de leur enfant à toute heure du jour et de la nuit.

Entre 20h et 7h, le service est fermé et les parents doivent sonner pour pouvoir entrer dans le service.

Vous pouvez participer à la vie quotidienne de votre enfant (toilette, repas, jeux...) durant son hospitalisation.



Circulation des enfants hospitalisés dans l'hôpital

Certains enfants ne doivent pas sortir de leur chambre pour des raisons médicales.

Les enfants ayant l'autorisation du médecin de sortir de leur chambre peuvent se promener dans l'hôpital, à condition d'être accompagnés par un adulte. Le personnel du service doit en être prévenu.

Et l'école ?

Les enseignants de l'éducation nationale permettent à votre enfant de poursuivre le programme de sa classe, en liaison avec son établissement scolaire.

Jouer à l'hôpital

Une animatrice du centre de loisirs de la ville Paris propose des activités et des jeux variés aux enfants, soit dans leur chambre, soit dans les salles de jeux (PG1, PG3) ou encore à la maison de l'enfant (point vert -1) ou à l'espace adolescent (point bleu -1). Des bénévoles de l'association « Les blouses roses » peuvent également intervenir auprès de votre enfant.

Les repas pour les enfants

Votre enfant prend les repas dans sa chambre. Précisez à son arrivée s'il a un régime alimentaire particulier.

Nous vous remercions de ne rien lui donner à manger sans l'accord préalable du médecin ou de l'infirmière.



Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à venir dans le service car ils pourraient y attraper une maladie contagieuse.



Péréemption des aliments

Les aliments que vous apportez seront jetés si leur date de péremption est dépassée.

Les repas pour les accompagnants

Si vous le souhaitez, vous pouvez déjeuner au restaurant du personnel ou à la cafétéria. Les repas du soir sont servis dans la salle à manger. Il n'est pas permis aux parents de manger dans la chambre des bébés.

Vous pouvez apporter votre repas

Un lieu a été aménagé en PG1 pour le repas des parents. Un réfrigérateur est à votre disposition (voir avec le personnel soignant). Évitez les sacs plastiques. Préférez l'usage **de boîtes en plastique étiquetées au nom de votre enfant.**

Hospitalisation parent-enfant

Seul un des deux parents peut rester auprès de son enfant **la nuit** (une douche est disponible). La chauffeuse mise à votre disposition dans la chambre de l'enfant doit être repliée le matin à 8h.

En journée, pour des raisons d'hygiène et pour ne pas gêner les soins, il n'est autorisé que deux personnes auprès de votre enfant.

La sortie

La sortie en fin de séjour

Les sorties se font de préférence avant midi ou avant 15 h. Pensez à bien reprendre le carnet de santé de votre enfant. Un dossier de sortie vous sera remis avec les documents nécessaires (ordonnances, rendez-vous médicaux ou d'exams...).

Le questionnaire de satisfaction

Nous vous remercions par avance de le remplir et de le déposer dans l'urne située au milieu du service. Ce questionnaire est très important pour nous permettre d'améliorer l'accueil des enfants hospitalisés.

Hôpital universitaire Robert-Debré
48 boulevard Sérurier - 75019 Paris
33 (0) 1 40 03 20 00

🌐 <http://robertdebre.aphp.fr>

📍 @HopRobertDebre

📍 Hôpital-universitaire-Robert-Debré

